



ASSOCIATION SUISSE  
DES RANDONNEURS EQUESTRES  
Schweizerischer Verband der Wanderreiter

## **43<sup>ème</sup> AG DE L'ASRE DU 8 AVRIL 2017 À LA TOURNE (NE), Hôtel de la Tourne**

La séance est ouverte à 19h00.

Modification à l'ordre du jour : du point 10 : pas de remises des mérites remplacé par Election statutaires : nomination d'un ou d'une vérificatrice des comptes. Accepté à l'unanimité.

- 1. Salutations :** C'est avec plaisir qu'Anne-Lise Lecomte ouvre cette 43<sup>ème</sup> assemblée à l'hôtel de la Tourne à Neuchâtel. Comme c'est la coutume, le changement de canton est fait par tournus et cette année Neuchâtel avait la primeur. Malheureusement, Anne-Lise constate que chaque année le nombre de membres présents est de plus en plus bas. Pas très encourageant pour le comité qui œuvre toute l'année. Elle remercie les membres présents de s'être déplacés pour assister à cette assemblée générale de l'ASRE.
- 2. Nomination d'un scrutateur, lecture des excusés et liste des présences**

Nomination d'un scrutateur : Florence Monnard

**Liste des présents :** Véronique Baumgartner, Paul Blättler, Florence Buffat, Aline Challandes, Stéphan Cottet, Sandrine Gaillard, Anne-Lise Lecomte, Mélissa Margot, Catoche Meier, Alain Meyer, Claire Meyer, Bernard Monstein, Solveig Pletscher, Marion Quartier, Anja Zollinger & Laurence Zollinger.

Total des présents : 16 avec le comité, la majorité absolue est à 9 voix

**Liste des excusés :** Céline Bastardo, Myriam Meylan, Françoise Baudets, Florence Emery, Isabelle Von der Weid, Pascal Bächler, Laeticia Roy, Laeticia Zurbrunnen, Laureline Collet, Lucie Duc, Régine Kummer, Allison Winkler, Marie-Laure Chardonnens, Thierry Raetzer, Loïc Lecomte, Annick Corti, Nicole Perreau et sa fille, Manon Clochard, Gaïta Tissot, Sylvia Thiévent, Séverine Conuz, Suzanne Petit & Nathalie Stirati.

- 3. Procès verbal de l'AG du 9 avril 2016 à Cugy :**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale était à disposition sur notre site internet depuis plusieurs semaines. Il est approuvé à l'unanimité.

Remarque sur le PV de l'Assemblée générale de 2016 : petite précision : Divers : il s'agissait de l'inauguration des pistes cavalières de Bonfol et non pas de l'Ajoie.

#### 4. Rapport de la Présidente :

Notre association compte 359 Romands + 22 suisse Allemands et dont 29 Neuchâtelois qui n'ont pas bien lu la convocation.

Quelques nouvelles des diverses commissions :

A.-L. Lecomte passe la parole à Solveig Pletscher pour la **Commission de randonnée**.

L'Application Equiparcours fonctionne, elle est en ligne

Anne-Lise et Solveig ont essayé de créer des liens avec les grandes associations telles que l'OKV et le ZKV pour des itinéraires et des gîtes. Et enfin le ZKV a répondu après plusieurs demandes depuis plusieurs années. Solveig va continuer à garder le contact pour étendre le réseau.

Un grand merci à Solveig pour son travail.

Anne-Lise Lecomte passe la parole à Véronique Baumgartner pour la **Commission de Formation**.

Pas de grands changements. L'année dernière il n'y a pas eu beaucoup de candidat pour l'ATE qui semble peu attractive car en Suisse, il n'y a pas d'obligation légale pour accompagner. La commission travaille sur un canevas en lien avec les demandes la FSSE pour la formation et la commission souhaite créer quelque chose de cohérent qui sera mis en place durant l'année 2017. Le programme sera présenté lors d'une prochaine fois (comité, bulletin FSSE ou lors de la prochaine assemblée).

Format des formations selon FSSE/OrTRA (Organisation du Monde du travail, métiers liés au cheval :

Formation pratique => diplômes, sur lesquels se greffent des brevets (randonnées / extérieurs) puis les licences

Délai pour s'aligner :

⇒ une année pour mettre tout ça en place, ça bouge vite, la commission de formation se bat pour rester dans la course

Au sein de l'ASRE il y a environ 10-15 breveté par année (randonnée) et 2-3 personnes intéressées par l'ATE et qui arrivent à la finir dans les 2-3 ans.

Un grand merci à Véronique pour son travail.

Quant à la **commission informatique**, son responsable Suzanne Petit est excusée.

Ne pas hésiter à communiquer au comité si les membres identifient des choses à mettre à jour sur le site ou ont des informations pertinentes à communiquer/publier.

Remarque de Claire : le programme est assez vide → il manque des activités en suisse allemande.

Anne-Lise Lecomte passe ensuite la parole à Nathalie Stirati pour la **Commission de TREC**.

Nathalie étant absente, Anne Lise lit son rapport :

Cette année marque un renouveau puisqu'on a eu 9 manifestations (22 épreuves) contre seulement 6 l'an dernier. Un nombre de participant qui tourne toujours autour de 40 cavaliers par manifestation, c'est là où on aimerait encore progresser, même si des épreuves avec beaucoup de départs ne sont pas toujours faciles à gérer. La situation continue dans cette bonne voie en 2017 avec 8 manifestations, dont la première (le trec de Giez) a réuni une septantaine de départs !

Au niveau des entraînements aussi l'offre est toujours assez étoffée et se diversifie dans les lieux : Bex, Satigny, Avenches, la Chaux-sur-Cossonay. C'est aussi cette offre qui devrait nous permettre d'une part d'améliorer le niveau général des participants et de fidéliser les nouveaux venus, frileux à l'idée de se lancer sans un coup de pouce.

Le championnat suisse s'est déroulé pour la première fois à l'autre bout du pays, en Argovie. Bon nombre de cavaliers se sont déplacés et ont découvert une très belle région. Chez les seniors c'est Myriam Meylan qui remporte le titre, devant Yves Bula et Marie-France Josi. Chez les juniors, Laureline Collet remporte à nouveau le titre (pour sa dernière année dans la catégorie), devant Allison Winkler et Naémi Dessauges, de nouvelles recrues. Dans l'épreuve série 3 organisée en parallèle, on compte une trentaine de départ, ce qui est encourageant pour le développement du trec en suisse allemande.

En série 2, c'est Mélissa Margot qui se distingue en ne signant pas moins de 3 classements cette saison et on remarque un certain nombre de cavaliers que l'on retrouve pratiquement dans chaque épreuve de la saison ce qui est réjouissant pour l'avenir de la discipline.

Au niveau international, les Suisses engagés en Espagne ont prouvé une fois de plus qu'il fallait compter sur eux. En senior, le POR très exigeant a mis en difficulté plus d'un cavalier, seul une poignée des 63 partants finissants en points positifs. Aline Tièche, individuelle, termine au 7<sup>ème</sup> rang, suivie par les 4 membres de l'équipe : Maude Radelet 12<sup>ème</sup> (et médaille d'or de la MA), Yves Bula 17<sup>ème</sup>, Lucie Duc 25<sup>ème</sup>, Myriam Meylan 34<sup>ème</sup> ; la seconde individuelle, Marie-France Josi termine 35<sup>ème</sup>. Ce tir groupé permet à l'équipe de monter sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium, derrière la France et l'Espagne.

L'équipe junior, composé de beaucoup de nouvelles recrues n'a pas démerité mais manqué un peu de réussite, surtout en POR. Le podium était dominé par les italiens, devant l'Espagne et la France. A titre individuel, rang 14 pour Laureline Collet (4<sup>ème</sup> en MA avec 57 pts), 23 pour Allison Winkler qui clôt dignement cette magnifique première saison, 32 pour Loïc Lecomte, 33 pour Larissa Thonney (qui signe un 10<sup>ème</sup> rang en PTV) et rang 40 pour Naémi Dessauges. Il y avait 43 départs en juniors.

Si en 2017 nous sommes dans une année de transition avec une seule candidate à ce jour pour des championnats juniors qui auront lieu en Irlande, nous espérons une aussi belle équipe en 2018 !

Pour finir Nathalie tient à remercier les membres de la commission de TREC pour leur travail tout au long de l'année : Chantal Dumauthioz, Maude Radelet, Yves Bula, Myriam Meylan et Aline Tièche, ainsi que Laureline Collet, Movana Sordet et Sabrina Torjman qui nous rejoignent en ce début d'année.

Anne-Lise Lecomte remercie toute la commission de TREC ainsi que Nathalie pour son rapport.

Anne Lise Lecomte passe ensuite la parole à Bernard Monstein en tant que **Délégué pour le canton de Vaud**

Toutes les associations utilisatrices des forêts : chasseur ,promeneurs, vététiste, cavaliers et meneurs ont été invités pour établir le Plan Directeur forestier de la région centre du Pays de Vaud.

Cela représentant 8539 ha de forêts publiques et privées, le plan couvre un territoire de 3 arrondissements, le 5Ième, 18ième et 22ième, 9 triages et 58 communes. Pour nous c'est 250km de piste équestre. Ce n'est pas rien !

Cette démarche, porte sur les critères et les indicateurs suivants

-Établir un diagnostic écologique, économique et social des forêts et évaluer leur capacité à remplir durablement ces fonctions.

-Identifier les évolutions - en ou hors forêt- pouvant avoir une influence significative - positive ou négative - sur la pérennité des forêts de cette région pour les 20 prochaines années.

-Définir les objectif et enjeux stratégiques devant être intégré dans le Plan Directeur pour garantir une gestion durable

À ce stade nous sommes au Bilan stratégique et il a pu être démontré qu'il ni avait pas de conflit majeur entre les différents acteurs et utilisateurs, qu'il soient sportifs, économiques et écologiques.

Mais sur les 58 communes prés citées, 13 de celles-ci avec l'état de Vaud ont créé une association qui s'appelle *JORAT, UNE TERRE À VIVRE AU QUOTIDIEN*, et elle risque de remettre en question l'équitation dans les forêts du Jorat, au-dessus de Lausanne, en tous cas sur 400 à 440 ha. Car le but de cette association est de créer un Parc naturel périurbain. Ce Parc doit être composé de 2 zones :

D'une zone centrale de 400 à 440 ha interdite au public à par quelques chemins de traverses autorisées aux piétons et d'une zone de transition où la plupart des activités seraient autorisée avec quelques réserves.

Le projet doit être présenté pour fin 2019. Pour cette année, 5 commissions son entrain d'être nommées, pour résoudre les différents problèmes que ce projet pourrait occasionner. Une concerne les cavaliers et Bernard a accepté d'y prendre une place pour défendre nos intérêts.

Anne-Lise Lecomte remercie Bernard Monstein

Après le compte rendu des diverses commissions, Anne-Lise tient à dire à l'Assemblée qu'elle désire démissionner de son poste pour la prochaine AG ; en effet, elle est fatiguée de toutes ces séances, fatiguée de tout ce travail. La société actuelle ayant d'autres attentes, elle ne se retrouve plus dans son idéal ce qui la pousse aussi à prendre cette décision.

D'autre part, après 15 ans au comité dont 12 ans de présidence, elle pense qu'elle a fait son temps. Le moment est venu de laisser la place aux jeunes. Elle officiera encore une année pour passer le témoin mais ensuite désire se retirer.

La commission de formation aura du pain sur la planche avec le programme émis par la FSSE pour les nouvelles formations.

Pour le TREC, elle n'a pas de soucis, cette commission roule. Quant à la commission de randonnée, elle est sur de bons rails avec Equiparcours.

Son soucis encore est que nous trouvions une personne qui prenne le relais pour toutes les démarches pas très amusantes telles que séances à Berne, tri et attribution des écritures dans les comptes en fin d'année, révisions, les 6 pages dans le bulletin, correction des PV, etc., et effectuer le lien avec les autres associations suisses, etc..

Mais nul n'est irremplaçable alors elle attend nos propositions pour un ou une future président(e), si possible bilingue, ça serait un plus pour l'association.

Comme elle ne va pas s'écrire une lettre de démission, puisqu'il n'y a pas de vice-président, ses précédents dires seront protocolés et donc suffisants pour faire acte.

## **5. Rapport comptable 2016**

Les comptes ont été distribués à l'Assemblée. Les comptes ont été tenus par Nadja Ackermann, comptable de la FSSE.

Anne-Lise s'est déplacée plusieurs fois à Berne pour aider Nadja à bien situer les mouvements financiers.

Vérifiés après coup par Erica Morand et Anja Zollinger.

Question de Claire Meyer : les Cotisations ont baissé, car les rappels 2015, 2016 n'avaient pas été faits, le tir a été rattrapé dans la convocation de cette année.

=> Les rappels 2017 sont à faire en juin/ juillet délai pour fin août. (Marion avec Nadja)

## **6. Rapport des vérificateurs de compte**

En date du 21 mars Erica, Anja et Anne-Lise se sont retrouvées à la Docle Vitta Pizzerria à Avenches. Anne-Lise a présenté les comptes et toutes les pièces. Anja souligne son admiration pour le travail bien organisé et précis d'Anne-Lise. Erica étant excusée Anja, atteste pour elle que les comptes ont bien été vérifiés et tenus et propose à l'AG de donner la décharge des comptes

La présidente remercie les deux vérificatrices de compte

La décharge des comptes au comité est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

## **7. Budget 2017 :**

Le budget a été distribué à l'Assemblée pour consultation.

Les cours et entraînements, toujours le même problème. Ils figurent dans le budget mais pas dans les comptes car passent par l'organisation. Mais nous devons les faire figurer au budget, selon les exigences de la FSSE.

Défraiement des juges : contrôle des POR, juges des Frais  
Europe : 1000 CHF car un seul concurrent

Randonnées que des frais

Equiparcours, Topographie, soutien aux randonneurs car on soutient les participants suisses avec un T-shirt, plus les bons utilisables dans des gîtes ou pour des cours.

Randonneur : on garde 1800 CHF pour ce qui est publié dans le bulletin FSSE.

Autres charges : divers admin / vente de petit matériel

- ⇒ on arriverait donc à 600 CHF en positif, surtout car nous n'avons qu'un seul inscrit au championnat d'Europe.
- ⇒ Budget approuvé à l'unanimité

## **8. Activités 2017**

Pour Anne Lise : préparation de sa succession, joli calendrier de TREC, Equirando en juillet à Bourge en Bresse. L'association souhaite offrir des T-shirts aux participants Suisse, y compris les non-membres de l'ASRE. => communiquer qui participe.

Championnats d'Europe en Irlande, avec un participant.

Formation : préparation nouvelles formations avec brevet d'extérieurs

## **10. Elections statutaires**

- a) Vérificateurs : Erica Morand l'a fait deux années de suite, Luc Jallon a disparu, Catoche Meier est bien d'accord de le faire avec Anja et Anne-Lise. Merci à Catoche et à Anja.

## **11. Propositions individuelles.**

1 : Florence Monnard : propose que l'apéritif et le repas soit offert en totalité à tous les membres, pour rendre l'AG plus attractive. Anne Lise accepte la proposition pour cette Assemblée et que par la suite ça soit voté chaque année en fonction des finances de l'ASRE. Proposition acceptée à l'unanimité

2. Claire Meyer: propose un défraiement des membres du comité. Le comité pense que c'est une décision qui est à prendre ce soir en Assemblée.

BM : propose d'établir un forfait de défraiement en fonction des postes/cahier des charges.

Décisions : 1) sur le principe (indemnisation) 2) en fonction des propositions (forfait/cahier des charges). De plus, ceci pour effectivement aider à recruter un nouveau président.

- 1) Principe d'une indemnisation du comité et des membres des commissions : Acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.
- 2) Proposition 2 : les 5000 que l'on économise sur les frais de secrétariat (budgétiser 8000 à la base et qui nous coutent 3000 CHF (frais FSSE) seront utilisés pour défrayer le comité. La répartition sera faite lors de la prochaine Assemblée Générale. Ce point est donc rajouté au budget (ligne 4520 : Comité et AG) déficit final de 4400 (qui sera récupérés avec les transitoires). Le montant est voté comme rétroactif pour la présidente et la présidente de la commission de TREC pour l'année courante.

Communication sur le site / Facebook / Bulletin FSSE / pour recruter un(e) nouveau(elle) Président(e).

## 12. Divers :

Paul est un peu déçu du nombre de présent à l'AG et s'interroge un peu sur l'avenir de l'Association. En 1978, il y avait une concentration de randonneurs de l'ARTE (Association Romande de Tourisme Equestre) à Payerne. IL y avait 200 chevaux, 200 cavaliers, pas un seul van tout le monde était venu à cheval. IL y avait eu un grand cortège dans Payerne et tout le monde était très fier de participer. En 1987, lors de la sortie du club, un camion remorque avait été engagé pour transporter les 20 chevaux, l'année suivante également. Dans la société actuelle, tout le monde possède des vans. Le début de l'ASRE a correspondu à la fin de cavalerie. Dans les années 70 les premiers clubs de randonneurs se sont formés un peu partout, avec fierté et solidarité. Début des années 90, le TREC a commencé. Chaque année à l'assemblée, le discours était le même « tout monde s'intéresse au TREC et plus à la randonnée ». Aujourd'hui il y a très peu de randonneurs par rapports au TRECEURS et il y a très peu de TRECEURS présents ce soir à l'Assemblée.

Bernard Monstein : il y a beaucoup plus de chevaux, beaucoup de gens qui se promènent mais qui ne randonnent pas, proportionnellement il pense que les vans ne sont pas plus nombreux qu'à l'époque avec le nombre de chevaux. ET qu'avec les réseaux sociaux, les gens ont moins besoin de se rencontrer. Il souligne l'importance de faire un brevet de cavalier d'extérieur pour être attractif pour tous ces cavaliers d'extérieurs non randonneurs. IL y a environ 10'000 cavaliers sur le canton de VD qui n'ont aucun brevet, aucune formation.

Véronique Baumgartner : propose de créer un EQUIRANDO SUISSE. Mais souligne également qu'il y a 20 ans il était beaucoup plus facile de randonner, car aujourd'hui il y a beaucoup de problèmes également avec les autorités et de lourdes démarches administratives.

Claire Meyer : TRECEUSE, Randonneuse, Guide, Formatrice et déplore également le fait que nous ayons que deux treceuses présente ce soir à l'Assemblée.

Anja Zollinger: proposition de questionnaire/sondage aux membres online via FaceBook afin de savoir un peu ce que les membres attendent de l'Association, proposition acceptée.

Séance close à 20h41. Anne Lise remercie tous les participants

Pour le PV : Marion Quartier